

SIMAJE du Pays de Lourdes

Séance du Bureau Syndical  
du 18 mars 2025

EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU BUREAU SYNDICAL

L'an deux mille vingt cinq, le dix huit mars, le Bureau Syndical, dûment convoqué le 12 mars 2025, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du Comité Syndical du SIMAJE à Lourdes en session ordinaire, sous la présidence de Thierry LAVIT, Président.

**Étaient présents :**

Thierry LAVIT, Jean-Marc BOYA, Guy VERGES, Stéphane ARTIGUES, Sylvie MAZUREK, Jean-Luc DOBIGNARD, Marie-Henriette CABANNE, Mohamed DILMI, Jeannine BORDE

**Étaient excusé(e)s :**

Denise CAPOU, Gérard CLAVE, Sylvie SILORET, Sandrine MAURA, Philippe ERNANDEZ

**Secrétaire de séance :** Stéphane ARTIGUES

<b>N° 1 - DEMANDES DE SUBVENTIONS AU TITRE DE LA RÉHABILITATION DE LA CUISINE CENTRALE</b>
--

**Rapporteur :** Stéphane ARTIGUES

Les membres du Bureau Syndical, à l'unanimité :

1°) décident de lancer des travaux de réhabilitation de la cuisine de l'ex SOGERES mise à la disposition du SIMAJE par la ville de Lourdes dont le montant prévisionnel est de 573 114,09 € HT (travaux et équipements) ,

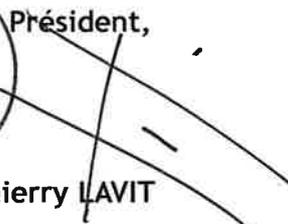
2°) approuvent le plan de financement prévisionnel comme suit :

<b>Organisme financeur</b>	<b>Montant HT</b>	<b>Pourcentage</b>
Programme LEADER	143 278,52 €	25 %
Etat	57 311,41 €	10 %
Région Occitanie	143 278,52 €	25 %
Département Hautes-Pyrénées	114 622,82 €	20 %
SIMAJE	114 622,82 €	20 %
<b>TOTAL</b>	<b>573 114,09 €</b>	<b>100 %</b>

3°) sollicitent des subventions auprès du Programme LEADER de l'Union européenne, de l'État, de la Région Occitanie, et du Département des Hautes-Pyrénées,

4°) autorisent Monsieur le Président ou son représentant à signer tout acte ou document découlant de la présente délibération.

 Le Secrétaire,  
  
Stéphane ARTIGUES

 Le Président,  
  
Thierry LAVIT